



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

assainissement

Question écrite n° 122158

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann prie M. le ministre délégué aux collectivités territoriales de bien vouloir lui indiquer s'il est possible, pour un immeuble situé à une distance du réseau d'assainissement de la commune voisine inférieure à celui de sa commune d'appartenance, d'être raccordé à ce premier réseau, et à quelles conditions.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122158

Rubrique : Eau

Ministère interrogé : collectivités territoriales

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 avril 2007, page 3652